

Le prélèvement à la source et la modification des bulletins de paie

Animée par **Brahim ZOUHRI**
La participation à la formation est de :
180 € TTC Tarif INTRA
258 € TTC Tarif ASFOREF

Le mardi 9 octobre 2018 matin
de 9h00 à 12h30
Chez **TERRA GESTION**
259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités
77000 VAUX-LE-PENIL

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre opérationnellement (bulletin, taux, DSN) la réforme du PAS en paie
- Bien appréhender le régime fiscal des différentes sommes versées par l'employeur
- Maîtriser la rémunération nette imposable des salariés, assiette du PAS

PROGRAMME

A – Les aspects réglementaires

1. Principes concernant la retenue à la source (*rappels*)
2. Les conséquences du prélèvement à la source (*rappels*)
3. Le taux de prélèvement choisi (*développé*)

B - Le salarié-contribuable – Les sommes versées par l'entreprise et soumises à l'IR

1. Le salarié- contribuable
2. Le régime fiscal du salaire
3. Le régime fiscal des autres sommes versées par l'entreprise (autres régimes fiscaux)
4. Etude des différentes situations

C – Le déclaratif du salarié- contribuable (*rappels*)

D – Les aspects opérationnels